# Location de salle et de matériel

La Ville propose à la location des salles et du matériel aux particuliers, associations, entreprises et syndicats de copropriété madeleinois. Retrouvez les modalités détaillées sur cette procédure de location.

### Vous avez besoin d'une salle ?

Animations, assemblées générales, événements familiaux… Les occasions de se rassembler sont grandes ! C'est pourquoi la Ville dispose de quatre salles municipales disponibles à la location :

- Salle Moulin 130 places assises, 190 places debout
- Salle Saint Vital 130 places assises, 190 places debout
- Petite Salle Saint Vital 50 places assises, 60 places debout
- Espace Dufour 80 places assises, 190 places debout (uniquement pour les associations, entreprises et syndics)

Les demandes de location sont à formuler à l'attention de M. le Maire. Vous devez fournir :

- Un justificatif d'occupation
- Une attestation d'assurance responsabilité civile

Les tarifs et le montant de la caution sont déterminés par délibérations du Conseil Municipal.

### Vous avez besoin de tables et de chaises ?

Ce service vous permet de louer pour trois jours maximum des :

- Tables pliantes en plastique (183 cm x 78 cm) : 5 € / jour/ table
- Chaises en plastique : 2 € / jour / chaise

Votre demande doit être adressée à M. le Maire et formulée un mois avant la date prévue de l'événement. Le retrait et dépôt du matériel se fait aux Services Techniques Municipaux.

Les tarifs et le montant de la caution (200 €) sont déterminés par délibérations du Conseil Municipal.

# Service Location de salles

160 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

03 20 12 21 69
reservationsalle@ville-lamadeleine.fr

## Les demandes relatives à des soirées privées et des anniversaires ne seront pas prises en compte.

rgba(255,255,255,1)